

Nom et Prénom de l'enfant

Classe

Nom et Prénom du responsable légal

école

publique - privée

barrez la mention inutile

IMPORTANT

Vous devez **inscrire vos enfants à la cantine une semaine à l'avance**. Vous aurez donc jusqu'au **jeudi 18H**, pour **réserver les repas de la semaine suivante**, en téléphonant au :

06 46 68 64 94 (du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30) ou par mail : **cantine.stgenix@orange.fr**

Il n'y aura **pas de possibilité d'ajouter ou d'annuler un repas après le jeudi 18H**, tous les **repas seront facturés**.

Cependant, nous vous conseillons de nous prévenir avant 8H15 en cas d'absence de l'enfant et d'apporter un justificatif médical pour que nous puissions envisager de déduire le repas de la facture (au cas où la cuisine du foyer-logement accepterait aussi de le décompter de l'effectif hebdomadaire).

Exemples pour remplir le calendrier mensuel :

1/ si l'enfant mange

lundi
08-nov

2/ si l'enfant ne mange pas

lundi
08-nov

calendrier d'inscription cantine du 06 mars au 31 mars
à rapporter avant le 10 février

lundi
06-mars

mars
07-mars

jeudi
09-mars

vendredi
10-mars

lundi
13-mars

mardi
14-mars

jeudi
16-mars

vendredi
17-mars

lundi
20-mars

mardi
21-mars

jeudi
23-mars

vendredi
24-mars

lundi
27-mars

mardi
28-mars

jeudi
30-mars

vendredi
31-mars

Le prélèvement se fera entre le 10 et le 15 avril

Signature obligatoire des parents ou du responsable légal